

LA REPRÉSENTATION DE LA CHASSE DANS LES ESPACES VILLAGEOIS RUBANÉS DE LA VALLÉE DE L' AISNE (FRANCE)

Lamys HACHEM*

Résumé

Cet article traite de la chasse dans trois sites du Rubané récent du Bassin Parisien, dans la vallée de l'Aisne (France) : Cuiry-lès-Chaudardes "les Fontinettes", Berry-au-Bac "le Chemin de la Pêcherie" et Berry-au-Bac "la Croix Maigret". L'analyse du village de Cuiry-lès-Chaudardes montre des variations chronologiques et certainement fonctionnelles entre les habitations et permet d'apprécier le traitement réservé à chaque animal sauvage au sein de l'espace villageois. La comparaison avec les deux autres villages révèle une variabilité de la chasse entre les sites, qui peut être liée à la durée d'occupation de l'habitat.

Summary

Representations of hunting in Neolithic villages of the Bandkeramic.

This article deals with hunting at three late Bandkeramic (RRBP) sites in the Aisne valley (France) : Cuiry-lès-Chaudardes "les Fontinettes", Berry-au-Bac "le Chemin de la Pêcherie" and Berry-au-Bac "la Croix Maigret". Analyses of the village of Cuiry-lès-Chaudardes reveals chronological and functional variability between buildings, as well as characterization of the position within the settlement of each hunted species. Comparison with the two other settlements shows variability between sites which is perhaps related to settlement duration.

Mots clés

Chasse, Villages néolithiques rubanés, Vallée de l'Aisne.

Key Words

Hunting, Bandkeramic settlement, Aisne valley.

Introduction

Les données préliminaires de la faune des sites de la vallée de l'Aisne (Cuiry-lès-Chaudardes "les Fontinettes", Menneville "Derrière le Village", Berry-au-Bac "la Croix Maigret" et Berry-au-Bac "le Chemin de la Pêcherie") ont été plusieurs fois rassemblées et comparées à un niveau inter-régional, pour caractériser les aspects économiques de la culture rubanée (Méniel, 1984a ; Arbogast, 1994 ; Tresset et Sidéra, sous presse). Ces sites ont révélé des taux d'élevage supérieurs à 80 %, ce qui laissait entendre une forte homogénéité de la société vis-à-vis de l'exploitation des animaux dans cette région. Ces résultats ne rendent cependant pas compte de la variabilité entre les différents villages et *a fortiori* des variations à l'intérieur d'un même espace villageois. Le but de cet article est de montrer, à l'aide de nouvelles données, qu'il existe bien une variabilité du système d'exploitation des ressources animales au Rubané récent dans la vallée de l'Aisne, autant au sein

d'un même espace villageois qu'entre ces différents villages et de proposer des hypothèses explicatives à ces variations.

Je développerai cette analyse en comparant précisément trois sites rubanés dont la fouille (effectuée par l'ERA 12 du CNRS) est terminée et la faune étudiée. D'un côté, le village de Cuiry-lès-Chaudardes "les Fontinettes" qui a duré entre 150 et 200 ans (Ilett *et al.*, 1986) et dont les trente trois maisons ont livré près de 50 000 ossements (Desse, 1976 ; Hachem, en préparation). De l'autre, deux villages de la micro-aire de Berry-au-Bac, dont l'occupation semble beaucoup plus courte : "le Chemin de la Pêcherie" (Dubouloz et Plateaux, 1983 ; Ilett et Plateaux, sous presse), où 5 000 ossements ont été recueillis dans trois maisons (Méniel, 1984a ; Hachem et Auxiette, sous presse) et "la Croix Maigret" (Lasserre et Dubouloz, 1981), où deux maisons ont livré 2 000 restes osseux (Méniel, 1984a,b).

* ERA 12 du CNRS, Institut d'Art et d'Archéologie, 3, rue Michelet, 75006 Paris, France.

Variabilité de la chasse interne au village L'échelle du site

En premier lieu, on abordera l'analyse du village de Cuiry-lès-Chaudardes, dont l'étendue couvre environ 6,5 hectares. La séquence chronologique se segmente en cinq phases d'habitat, chacune d'elles comprenant en moyenne six maisons contemporaines, réparties sur l'ensemble de la surface. On ne reviendra pas sur le développement de l'habitat qui a déjà été explicité (Hachem, sous presse), mais deux éléments importants méritent d'être rappelés pour aider à la compréhension de la structuration spatiale du site : d'une part l'existence de deux noyaux de développement du village - l'un à l'est, l'autre à l'ouest - qui perdurent tout au long de l'occupation ; d'autre part la distribution particulière des maisons autour d'un axe parallèle à la rivière située au sud du site⁽¹⁾.

La faune recueillie à Cuiry-lès-Chaudardes est variée (Hachem, sous presse) et on ne dénombre pas moins de 21 espèces pour 15 795 restes déterminés. Le calcul du pourcentage en nombre de restes, sur les trois grandes catégories d'animaux domestiques, indique que le bœuf est l'espèce la mieux représentée, suivie par le mouton et le porc. Parmi les grands animaux sauvages, le sanglier et le cerf sont les plus importants, l'aurochs ne vient qu'en dernière position après le chevreuil. Le petit gibier est varié avec une prédominance du castor puis du blaireau. Lorsque l'on raisonne en nombre de restes (fig. 1), ce sont les trois animaux domestiques qui forment la plus grande proportion des espèces. Mais si l'on calcule en poids de viande⁽²⁾, la place prise par le cerf et le sanglier est plus importante puisqu'ils constituent les seconde et troisième ressources d'approvisionnement après le bœuf (fig. 1).

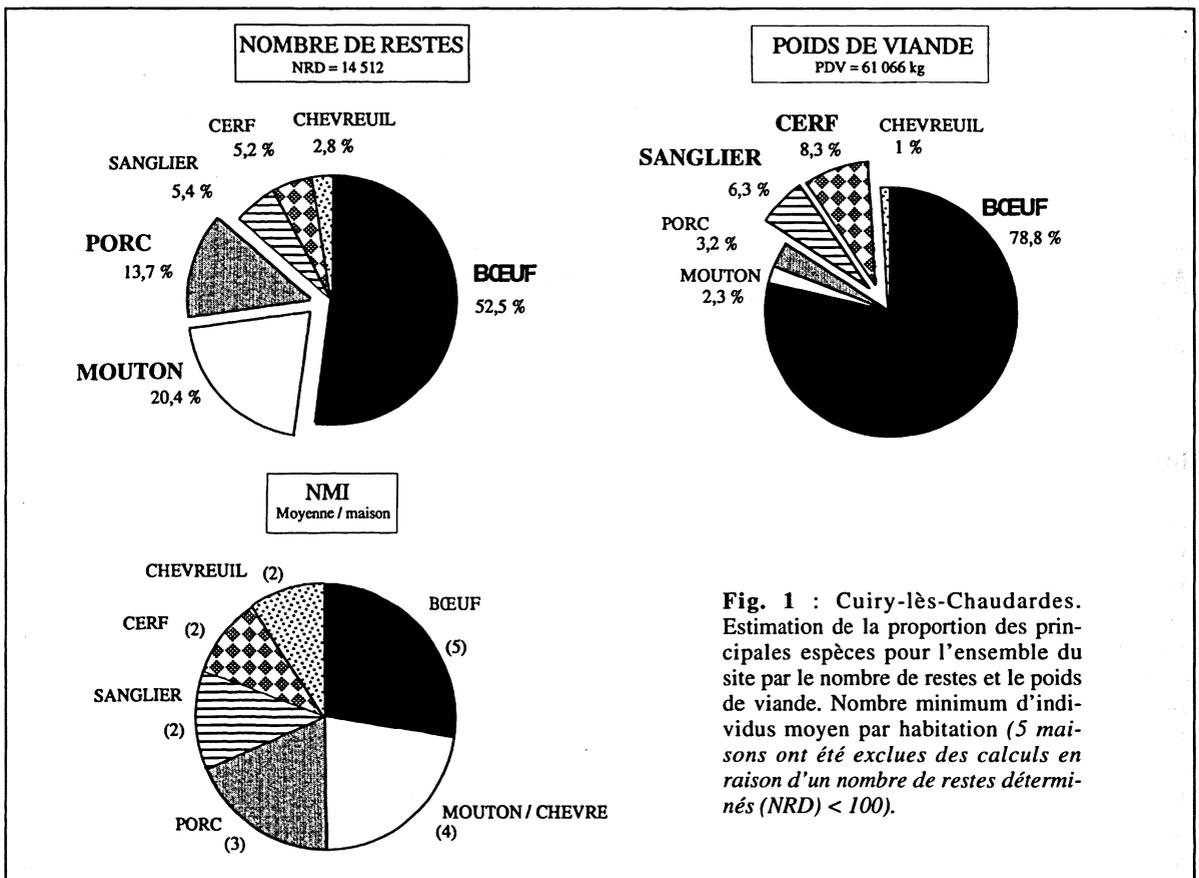
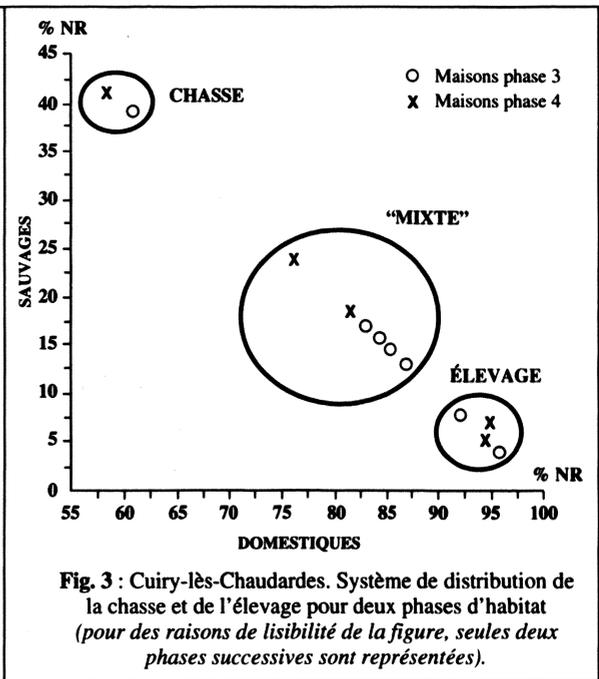
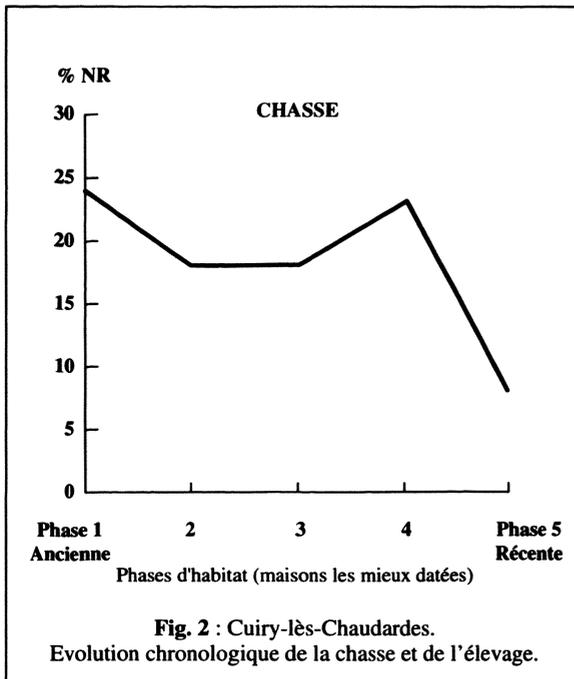


Fig. 1 : Cuiry-lès-Chaudardes. Estimation de la proportion des principales espèces pour l'ensemble du site par le nombre de restes et le poids de viande. Nombre minimum d'individus moyen par habitation (5 maisons ont été exclues des calculs en raison d'un nombre de restes déterminés (NRD) < 100).

⁽¹⁾Ces deux éléments de structuration sont symbolisés sur les figures par un axe nord-sud qui sépare les deux noyaux d'habitat et par un axe est-ouest de part et d'autre duquel les maisons se distribuent.

⁽²⁾La méthode utilisée est la multiplication du NMI par un poids de viande moyen attribué en fonction de la taille au garrot, du sexe et de l'âge pour les animaux domestiques, d'après les références sur les races de Quittet et Denis (1979), des abaques utilisées pour l'évaluation des poids sur pied des mammifères domestiques de Corse (Vigne, 1988). Pour les animaux sauvages qui sont en majorité abattus adultes, ce sont les poids de viande fournis par Rozoy (1978) qui ont servi de références.



On répertorie sur la base du nombre minimal d'individus (NMI) une dizaine d'animaux domestiques et une demi-douzaine de grands animaux sauvages par habitation (fig. 1). L'aurochs n'est pas inventorié dans tous ces décomptes, car le petit nombre et la nature des parties du squelette n'attestent pas de la présence d'une bête entière par maison. Le petit gibier est systématiquement présent, en particulier le castor : sur les cinq cas où l'on note une absence totale de petits animaux, quatre d'entre eux peuvent être le résultat de facteurs taphonomiques. Cependant leurs proportions sont inégales selon les maisons.

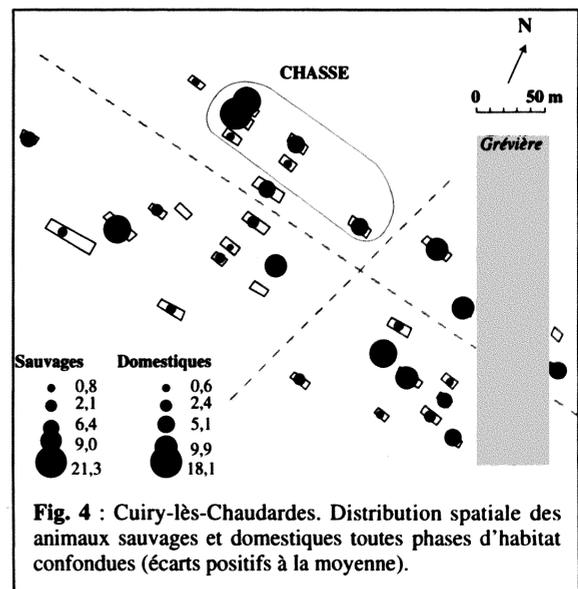
Au cours du temps, les habitudes alimentaires se modifient (fig. 2). Alors qu'à la phase ancienne, les animaux sauvages sont en proportion importante (24,5 %), on note que la chasse devient extrêmement réduite au cours de la dernière occupation du site (7,5 % ; les échantillons décomptés par phase sont de taille similaire : 3 028 restes déterminés pour la première phase et 3 360 pour la dernière). C'est le grand gibier qui détermine cette tendance, en particulier le sanglier et le cerf.

L'échelle de la maisonnée

Ces résultats généraux sont à nuancer lorsque l'on se place à l'échelle de chaque habitation. En effet, on constate une grande variabilité de la représentation de la chasse dans chaque maison par rapport à la moyenne générale du village. Une analyse prenant en compte la périodisation du site montre en fait un système récurrent à chaque phase d'habitat.

On constate la présence de trois types de consommation : des maisons où le taux de chasse est très élevé entre 20 et 45 %, des maisons où le taux d'élevage est écrasant, entre 90 % et 98 % et enfin des maisons où l'on ne note pas ces extrêmes, avec un élevage autour de 85 % (fig. 3).

La projection spatiale des maisons à taux élevé de chasse, révèle une concentration dans le secteur nord-ouest du site (fig. 4). A l'intérieur de ce groupe, deux bâtiments



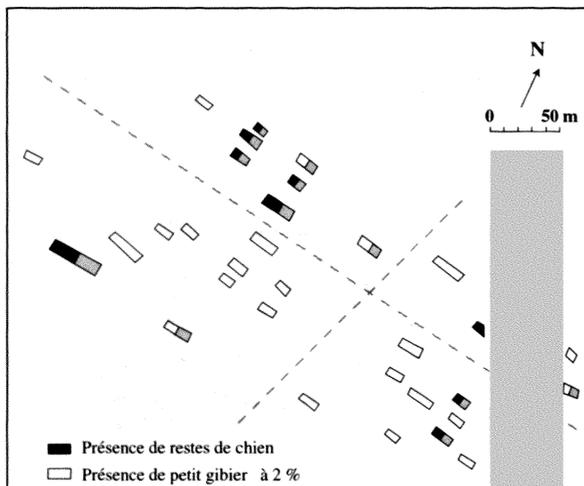


Fig. 5 : Cuiry-lès-Chaudardes. Répartition spatiale des maisons ayant livré des restes de chien ainsi que du petit gibier en quantité supérieure à 2% du nombre de restes, toutes phases d'habitat confondues.

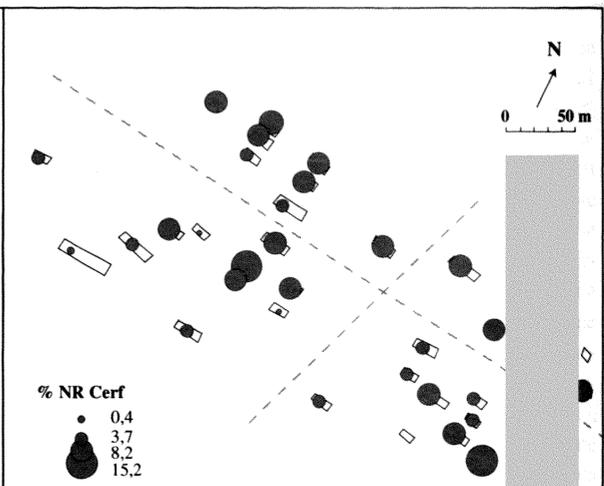


Fig. 6 : Cuiry-lès-Chaudardes. Répartition spatiale des maisons ayant livré des restes de cerf (en%), toutes phases d'habitat confondues.

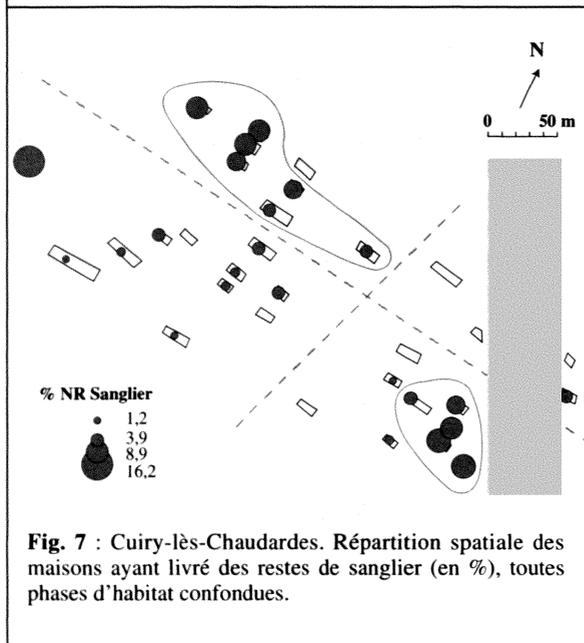


Fig. 7 : Cuiry-lès-Chaudardes. Répartition spatiale des maisons ayant livré des restes de sanglier (en %), toutes phases d'habitat confondues.

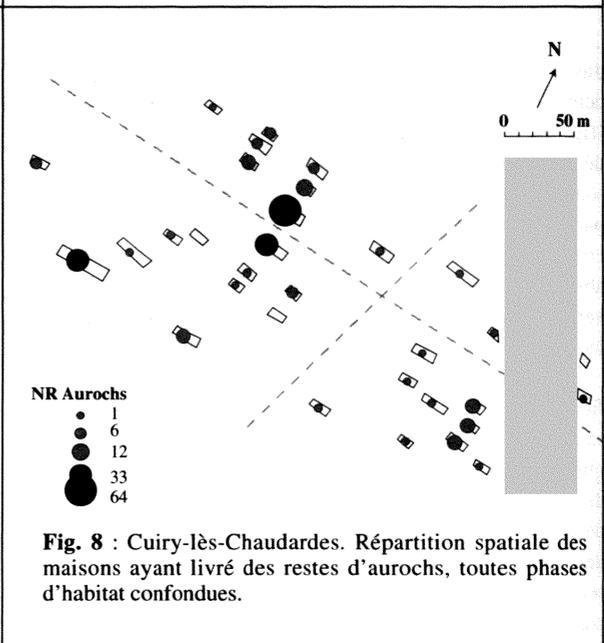


Fig. 8 : Cuiry-lès-Chaudardes. Répartition spatiale des maisons ayant livré des restes d'aurochs, toutes phases d'habitat confondues.

qui se succèdent dans le temps (phase 3 et 4), présentent la particularité de rassembler toutes les espèces sauvages existant dans le village, excepté l'ours. Ainsi les animaux à fourrure y sont exploités de manière plus intense qu'ailleurs : on dénombre une dizaine de castors, autant de blaireaux, du renard, du chat sauvage, de la martre ou la fouine, du lièvre, de l'écureuil et du loup.

Le chien pourrait être mis en parallèle avec cette exploitation plus intensive du petit gibier (fig. 5). Les restes de cet animal, bien que très rares sur le site, sont associés aux maisons riches en petits animaux sauvages (ces maisons ne sont pas nécessairement celles où le taux de chasse global est le plus élevé). Le chien n'est pas consommé dans le monde danubien bien que l'on ait de

multiples indices de sa présence. L'existence de ces restes peut relever de diverses raisons (Poplin *et al.*, 1986) mais certaines interprétations seraient plus aptes à expliquer l'association entre le chien et les animaux chassés : soit sa peau est utilisée au même titre que celles des petits animaux à fourrure, soit c'est un animal utilisé pour la chasse.

Les grands animaux sauvages paraissent avoir chacun un traitement différent dans la consommation, que l'on peut percevoir à travers la variation de la fréquence des restes dans les habitations.

On remarque pour le cerf (fig. 6) une distribution des restes assez homogène dans toutes les maisons et sans concentration excessive dans un secteur particulier du site. Alors que le chevreuil suit la même répartition, on observe pour le sanglier (fig. 7) une configuration très différente de la précédente. Les restes de cet animal sont distribués de manière hétérogène et montrent des concentrations importantes. Ils sont présents en grandes quantités, dans les maisons où la chasse est très bien représentée, comme dans la partie nord-ouest du site et dans les maisons de la phase ancienne à l'est du site. Ailleurs, leur présence est extrêmement discrète. Enfin, la distribution des restes d'aurochs (fig. 8) suit une troisième logique. Les morceaux sont répertoriés en très petites quantités dans chaque bâtiment. Mais trois maisons sortent de ce cas de figure, avec des quantités d'ossements plus importantes que les autres, dont un bucrane entier pour l'une d'entre elles. Ce sont des bâtiments où l'on ne relève pourtant pas de taux de chasse élevé et où le cerf et le sanglier sont assez mal représentés.

Le statut des animaux sauvages

Ces résultats amènent à réfléchir sur la place accordée à chaque animal sauvage au sein de l'entité villageoise. On distingue :

- *une catégorie d'animaux de grande taille consommés :*

- le cerf : c'est l'animal élémentaire de la chasse, systématiquement présent dans la maisonnée, en quantité plus ou moins similaire, consommé et utilisé pour l'outillage et la parure. Le chevreuil suit à peu près le même schéma.

- le sanglier : c'est l'animal représentatif d'une chasse plus intensive. Il est présent en grande quantité dans certaines maisons où les autres animaux sauvages sont bien représentés, mais absent des habitations où l'élevage est très important (au contraire du cerf).

- l'aurochs : c'est un animal qui se différencie des autres grandes espèces sauvages par une très faible représentation des restes. Les plus grandes quantités d'os se rencontrent dans un nombre restreint de maisons, où le taux de chasse est peu élevé. Dans les autres habitations, on remarque la présence discrète mais systématique de

certaines parties anatomiques (en particulier des métapodes) qui suggèrent plus volontiers un apport vers la maison de morceaux sélectionnés que celui d'une carcasse entière. Dans ces conditions, une consommation collective de cet animal en dehors des unités d'habitations est une hypothèse envisageable.

- *une catégorie de grands animaux rares : le loup, l'ours et le cheval.*

D'après la rareté des restes retrouvés dans les fosses et leur nature, ces animaux ne semblent pas consommés. Ils sont cependant associés aux maisons situées dans le secteur où la chasse est la mieux représentée. On retrouve la trace, toujours très discrète, de ces espèces dans la plupart des sites rubanés : ce sont régulièrement les mêmes parties anatomiques, comme des restes crâniens souvent travaillés pour la parure, ou des extrémités de membres. Il est possible alors de penser que ces os sont les témoins restants de la présence (ou de la préparation) des peaux de ces animaux. Mais il n'est pas exclu que ces vestiges revêtent une signification symbolique de type "trophée" (Hell, 1993).

- *une catégorie d'animaux regroupant le petit gibier : castor, blaireau, renard, martre ou fouine, chat sauvage, lièvre, hérisson, écureuil.*

Les petits animaux sauvages sont attestés dans la majorité des maisons avec une variété d'espèces plus ou moins accentuée. Quelques traces de flammes localisées sur les extrémités des os de blaireau laissent envisager une consommation de cet animal. Pour les autres espèces il est impossible de savoir si elles sont envisagées comme des "viandes occasionnelles" ou des "chairs interdites" (Méchin, 1992). Le castor est commun à la plupart des habitations, mais on en retrouve des effectifs plus importants dans certaines maisonnées : dans ce cas, le blaireau, bien qu'en plus faible proportion, y est à chaque fois associé. Quelques traces de découpe au silex observées à la surface de leurs os (tels que les crânes et les mandibules) indiquent des activités de dépeçage qui permettent d'envisager l'utilisation en pelleterie et l'on peut supposer par extension que les autres petits animaux à fourrure qui accompagnent ces deux espèces sont également exploités pour leur peau.

Variabilité de la chasse entre les sites

Après cet aperçu de la représentation de la chasse sur le site de Cuiry-lès-Chaudardes, voyons celle des sites de la micro-aire de Berry-au-Bac, éloignée d'une dizaine de kilomètres vers l'est de la vallée.

Le site de Berry-au-Bac "le Chemin de la Pêcherie" est un hameau contemporain du début de l'occupation de

Cuiry-lès-Chaudardes (Coudart *et al.*, 1982). Les trois maisons sont longues, avec plusieurs travées après le couloir arrière et sans tranchée de fondation. Le site de Berry-au-Bac "la Croix Maigret" est un village contemporain d'une phase récente de Cuiry-les-Chaudardes, avec deux maisons, dont les principes architecturaux reconnus sont les mêmes que ceux mentionnés pour le site précédent.

Tableau 1 : Comparaison du taux d'animaux domestiques et sauvages entre les sites du Rubané récent de la vallée de l'Aisne.

CCF : Cuiry-lès-Chaudardes "les Fontinettes"
BCP : Berry-au-Bac "le Chemin de la Pêcherie"
BCM : Berry-au-Bac "la Croix Maigret"

	CCF	BCP	BCM	MDV (fossé*)	MDV (habitat)	
Cerf	763	30	8		étude non terminée	
Sanglier	790	6	6	1		
Aurochs	235	11	24			
Chevreuril	403	13	1			
Loup	8		7			
Cheval	4		1			
Ours	1					
Petit gibier	522	5		1		
Oiseaux	33	1	2			
Total	2759	66	49	2		
NR déterminés	15 564	1868	1461	200		196
% Chasse	17,7	3,5	3,5	1		18

*Ensembles 2 et 3, présence de restes humains.
Les bois de cervidés sont exclus.

MDV : Menneville "Derrière le Village"

Les taux d'élevage et de chasse de ces trois sites montrent une différence notable (tab. 1). La chasse est beaucoup plus marquée à Cuiry-lès-Chaudardes puisqu'elle atteint presque 18 % en nombre de restes, alors que sur les sites de Berry-au-Bac elle est extrêmement réduite, autour de 3 %. Si l'on détaille le rapport de chasse et d'élevage par maison dans chacun des deux sites de Berry-au-Bac, on n'observe aucune différenciation quantitative. Chaque maisonnée a un très faible nombre d'animaux sauvages, entre 3 % et 5 % (tab. 2). La consommation est centrée sur les produits d'élevage et la chasse est peu représentée. Si l'on tient compte des développements précédents sur le statut des animaux chassés, les éléments révélateurs de cette chasse peu développée dans les deux sites de Berry-au-Bac sont les suivants : la prédominance du cerf au "Chemin de

Tableau 2 : Comparaison du taux d'animaux domestiques et sauvages entre les maisons dans les deux sites de la micro-aire de Berry-au-Bac.

	Berry-au-Bac "le Chemin de la Pêcherie"			Berry-au-Bac "la Croix Maigret"	
	M.195	M.200	M.300	M.125	M.165
NRD	564	877	427	1307	154
% Chasse	2,8	3,2	5,2	3,2	3,2

la Pêcherie" défini comme étant à la base de la prédation courante ; l'importance de l'aurochs à "la Croix Maigret" qui, on l'a vu, n'est pas associé aux maisons riches en animaux sauvages ; la très faible représentation du sanglier, animal révélateur d'une chasse intensive, dans les deux sites, et la discrétion du petit gibier, représentatif d'activités de pelleterie.

Approche chronologique

La faiblesse du taux de chasse sur les deux sites de Berry-au-Bac a-t-elle alors une cause chronologique ?

Si ce faible taux, pour "la Croix Maigret", concorde avec sa datation récente dans le Rubané, il n'en va pas de même au "Chemin de la Pêcherie". Comme à la phase ancienne de Cuiry-les-Chaudardes, on attendrait dans ce site un taux de chasse moyen de 25 % avec un minimum de 8 %, or ce n'est pas le cas. La ressemblance des deux sites de Berry-au-Bac pose donc un problème dans le cadre de la logique mise en évidence à Cuiry-lès-Chaudardes.

Approche "fonctionnelle"

Le facteur chronologique n'étant pas déterminant, la recherche a été orientée vers une explication fonctionnelle⁽³⁾, basée sur les concordances structurales entre l'architecture et la faune.

En observant l'architecture des maisons de Cuiry-les-Chaudardes, on constate que celles qui ont un taux de chasse très élevé sont de petite taille, entre 10 et 15 m, avec une seule travée après le couloir arrière. À l'inverse, celles qui ont le taux d'élevage le plus élevé au sein de chaque phase d'habitat sont, dans la majorité des cas, des maisons de grande taille, avec de multiples travées arrières et souvent une tranchée de fondation (Hachem, en préparation). Le très fort taux d'élevage relevé dans les sites de Berry-au-Bac concorde avec ce dernier schéma puisque les maisons retrouvées sont des maisons longues.

⁽³⁾Le terme de fonctionnel employé dans ce contexte peut recouvrir les domaines économiques, symboliques et/ou sociaux (cf. pour plus de précision Hachem, sous presse).

Il existe deux systèmes d'implantation des habitats dans la vallée de l'Aisne (Plateaux, 1990) : les sites de longue occupation tels par exemple Cuiry-lès-Chaudardes ou Menneville "Derrière le Village" (Coudart et Demoule, 1982 ; Guichard et Hachem, 1990), où le nombre de maisons est important ; et les sites d'occupation courte comme Missy-sur-Aisne, où le nombre de maisons est restreint (Constantin et Ilett, 1978 ; Farruggia et Constantin, 1984). Bien qu'une partie de la surface d'implantation originelle ait été détruite par l'exploitation de grévières antérieurement à la surveillance archéologique, divers indices (décapage attentif de la zone intacte, densité des structures) suggèrent que les deux sites de Berry-au-Bac pourraient être des hameaux de courte occupation.

Jusqu'à présent, seuls les sites de longue durée ont livré des maisons de petite taille ou à tranchée de fondation. La variété des types de bâtiments de ces grands villages est donc plus forte que celle des villages de courte durée.

On peut alors proposer les hypothèses suivantes : dans les sites de courte durée d'occupation, l'unité architecturale domestique de base est systématiquement la maison longue. L'homogénéité de la consommation basée sur l'élevage est alors fortement corrélée à l'uniformité de l'architecture. En revanche, sur les sites de longue durée, l'architecture domestique est variée : maison longue, petite maison, maison longue à tranchée de fondation. Cette diversité induit une dimension sociologique différenciée, qui se traduit par la variété des activités, telles que la chasse.

Il reste maintenant à tester la validité de cette proposition sur les sites contemporains comme Missy-sur-Aisne et Menneville, où postérieurs comme ceux du groupe de Villeneuve-Saint-Germain. Un indice paraît d'ores et déjà encourageant : sur le site de Menneville, une dizaine de maisons de types architecturaux variés, ainsi qu'une enceinte rubanées ont été mises au jour. La faune associée aux inhumés de l'enceinte, composée presque uniquement de bovins domestiques et de caprinés, se différencie de celle des sites d'habitat de la vallée (Farruggia *et al.*, sous presse). Si l'on exclut de l'analyse préliminaire de la faune de ce site (Méniel, 1984b) la structure n° 13 qui est un des segments du fossé d'enceinte, le taux de chasse répertorié dans les structures détritiques, (dont la structure 19 qui est une fosse latérale de maison), peut atteindre 18 %, ce qui nous rapproche de Cuiry-lès-Chaudardes (tab. 1).

Conclusion

L'ensemble de ces résultats souligne les multiples apports que présente une étude de l'interaction entre l'espace humain et l'espace animal. L'échelle d'analyse menée au niveau d'un grand site comme Cuiry-lès-

Chaudardes et de petits sites comme ceux de la micro-aire de Berry-au-Bac, permet de donner les tendances générales de l'exploitation de la faune par la société rubanée dans la vallée de l'Aisne : un système économique basé sur l'élevage, avec une importance variable accordée à la chasse. Ce constat pourrait être banal si l'on en restait à ce stade de l'étude. Mais une analyse plus fine, située à l'échelle de la maisonnée, permet de révéler des divergences au sein d'un village et d'interpréter les variations entre les sites, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives sur la perception que peut avoir la société néolithique du monde animal. Tout d'abord, la part accordée au domaine du sauvage varie en quelques décennies. En début d'installation du village de Cuiry-lès-Chaudardes, la chasse tient en moyenne une part beaucoup plus importante qu'en fin d'occupation. Ensuite, des différences de traitement entre les espèces chassées apparaissent : celles qui sont consommées comme le sanglier et le cerf ; celles qui ne le sont pas comme l'ours ou le loup ; celles qui ont un statut intermédiaire comme l'aurochs ; celles qui ont une valeur fournie par la fourrure comme le petit gibier... Enfin, si toutes les unités d'habitations ont accès aux ressources animales sauvages, certaines s'y attachent bien plus que d'autres. Ces dernières offrent deux caractéristiques : elles sont principalement groupées au nord-ouest du village ; et elles sont préférentiellement des maisons de petite dimension. L'absence de ces petites maisons dans les sites de Berry-au-Bac, implantations à durée relativement courte, expliquerait le faible taux de chasse rencontré sur ces sites.

Parmi les nombreux apports d'une analyse de la faune intégrée au contexte spatial, il en est un sur lequel il me paraît important d'insister : il est hasardeux de caractériser une culture néolithique par l'analyse globale du matériel osseux de quelques sites sans étude du contexte dans lequel s'insère la faune (place du site dans la chronologie, durée d'occupation, caractéristiques architecturales). L'économie d'une telle démarche, qui se justifie parfaitement dans un premier temps par le désir de synthétiser les données, ne peut perdurer plus avant sans mener à des conclusions tronquées parce que trop générales. Ainsi, vu l'absence de moyenne représentative de la chasse dans les habitats rubanés, il est dorénavant nécessaire de tenir compte des différenciations entre sites avant de constituer des modèles. La variabilité chronologique interne à la séquence du Rubané récent, de même que la variabilité fonctionnelle observée aussi bien à l'intérieur d'un grand village qu'entre des habitats de dimensions différentes, en sont la preuve.

Bibliographie

- ARBOGAST R.M., 1994.– *Premiers élevages néolithiques du nord-est de la France*. Liège : Eraul (n° 67).
- CONSTANTIN C. et ILETT M., 1978.– Le site néolithique de Missy-sur-Aisne "le Culot". *Fouilles Protohistoriques dans la Vallée de l'Aisne*, 6, Université de Paris I : 89-95.
- COUDART A. et DEMOULE J.-P., 1982.– Le site néolithique et chalcolithique de Menneville. In : *Vallée de l'Aisne : cinq années de fouilles protohistoriques*. Revue Archéologique de Picardie, numéro spécial, p. 129-147.
- COUDART A., DEMOULE J.-P., CONSTANTIN C. et ILETT M., 1982.– Les sites rubanés de la vallée de l'Aisne (France) : chronologie et organisation. In : J. Pavuk ed. *Siedlungen der Kultur mit Linearkeramik in Europa*. Archäologisches Institut der Slowakischen Akademie der Wissenschaften, Nitra, p. 29-44.
- DESSE J., 1976.– La faune de Cuiry-lès-Chaudardes (Aisne). Note préliminaire sur le matériel osseux de la campagne de fouille de 1973. *Fouilles Protohistoriques dans la Vallée de l'Aisne*, 4, Université de Paris I : 187-196.
- DUBOULOZ J. et PLATEAUX M., 1983.– Le site néolithique et de l'Age du Fer de Berry-au-Bac "Chemin de la Pêcherie". *Fouilles Protohistoriques dans la Vallée de l'Aisne*, 11, Université de Paris I : 43-92.
- FARRUGGIA J.-P. et CONSTANTIN C., 1984.– Le site néolithique et des Ages des Métaux de Missy-sur-Aisne "le Culot". *Fouilles Protohistoriques dans la Vallée de l'Aisne*, 12, Université de Paris I : 61-94.
- FARRUGGIA J.-P., GUICHARD Y. et HACHEM L., sous presse.– Les ensembles funéraires rubanés de Menneville, Derrière le Village. In : *La Bourgogne entre les bassins rhénan, rhodanien et parisien -carrefour ou frontière ?* Actes du XVIIIe Colloque Interrégional sur le Néolithique, Dijon, oct. 1991.
- GUICHARD Y. et HACHEM L., 1990.– La nécropole rubanée de Menneville. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 87 : 106-107.
- HACHEM L., en préparation.– *Village, animal et rejets domestiques : analyse du village de Cuiry-lès-Chaudardes (Aisne) à travers sa faune*. Thèse de doctorat de l'Université de Paris I.
- HACHEM L., sous presse.– Structuration spatiale d'un village du rubané récent : Cuiry-lès-Chaudardes (Aisne, France). Analyse d'une catégorie de rejets domestiques : la faune. In : *Analyse spatiale des sites du Néolithique à l'Age du Fer*. Actes du 119e Congrès Annuel des Sociétés Historiques et Scientifiques, Amiens, oct. 1994.
- HACHEM L. et AUXIETTE G. sous presse.– La faune. In : Ilett M. et Plateaux M. dir. *Le site Néolithique de Berry-au-Bac, "Le Chemin de la Pêcherie"*. Monographie, CRA-CNRS.
- HELL B., 1993.– Le culte du trophée en Europe occidentale : réflexion ethnologique sur la continuité de l'imaginaire du sauvage. In : A.P.D.C.A. ed., *Exploitation des animaux sauvages à travers le temps*. IVe Colloque international de l'Homme et l'Animal, Société de Recherche Interdisciplinaire, Juan-les-Pins, 1993, p. 439-452.
- ILETT M. et PLATEAUX M. (sous la direction de), sous presse.– *Le site Néolithique de Berry-au-Bac, "Le Chemin de la Pêcherie"*. Monographie, CRA-CNRS.
- ILETT M., PLATEAUX M. et COUDART A., 1986.– Analyse spatiale des habitats du Rubané Récent : problèmes actuels. In : J.-P. Demoule et J. Guilaine ed., *Le Néolithique de la France, Hommages à G. Bailloud*, Picard, Paris, p. 131-140.
- LASSERRE M. et DUBOULOZ J., 1981.– Le site de Berry-au-Bac "La Croix Maigret" (Néolithique, Chalcolithique, Age du Fer). *Fouilles Protohistoriques dans la Vallée de l'Aisne*, 9, Université de Paris I : 79-107.
- MÉCHIN C., 1992.– *Bêtes à manger. Usages alimentaires des français*. Presses Universitaires de Nancy.
- MÉNIEL P., 1984a.– *Contribution à l'histoire de l'élevage en Picardie du Néolithique à la fin de l'Age du Fer*. *Revue Archéologique de Picardie*, numéro spécial.
- MÉNIEL P., 1984b.– Les faunes du Rubané Récent de Menneville "Derrière le Village" et de "Berry-au-Bac "La Croix Maigret" (Aisne). In : *Actes du IXe Colloque Interrégional sur le Néolithique*, Compiègne, 1982, *Revue Archéologique de Picardie*, 1-2 : 87-93.
- PLATEAUX M., 1990.– Approche régionale et différentes échelles d'observation pour le Néolithique et le Chalcolithique du nord de la France. Exemple de la vallée de l'Aisne. In : J.-L. Fiches et S. Van Der Leeuw ed., *Archéologie et Espaces*, A.P.D.C.A., Juan-les-Pins, p. 157-182.
- POPLIN F., POULAIN T., MÉNIEL P., VIGNE J.-D., GEDDES D. et HELMER D., 1986.– Les débuts de l'élevage en France. In : J.-P. Demoule et J. Guilaine ed., *Le Néolithique de la France, Hommages à G. Bailloud*, Picard, Paris, p. 37-47.
- TRESSET A. et SIDERA I., sous presse.– L'évolution des stratégies d'exploitation du monde animal durant la séquence Rubané

récent / Villeneuve-Saint-Germain / Cerny dans le Bassin Parisien. Etat de la question. In : *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, communication au colloque international de Nemours, mai 1994.

VIGNE J.-D., 1988.- *Les mammifères post-glaciaires de Corse. Etude archéozoologique*. (XXVIe supplément à Gallia Préhistoire). Paris : CNRS.

Discussion

J.-D. Vigne.— 1) **L'association chien-petit gibier ne peut-elle résulter de la conservation différentielle ?** 2) **Ne peut-il y avoir des confusions à la frontière sanglier/porc et aurochs/bœuf ?**

L. Hachem.— 1) *Cette question mérite d'être soulevée car la composition du matériel osseux archéologique n'est pas indépendante de la taphonomie. En l'occurrence, la conservation différentielle n'influence pas l'association chien-petit gibier, car une étude de la destruction post-dépositionnelle effectuée sur le site de Cuiry-lès-Chaudardes fournit les résultats suivants : les maisons dans lesquelles ont été recueillis ces restes sont placées aussi bien dans les secteurs érodés du site que dans les zones mieux conservées ; l'action mécanique n'a donc pas une forte influence dans ce cas. L'action physico-chimique ne semble pas être non plus un facteur déterminant, car les os fragiles comme ceux des jeunes caprinés se rencontrent aussi bien dans certaines maisons possédant cette association chien-petit gibier que dans d'autres où elle n'existe pas.*

2) *Les confusions entre espèces domestiques et sauvages proches sont minimales et les cas douteux n'ont pas été pris en compte dans l'analyse de la faune. Un nombre très important d'ossements de bovidés et de suidés ont pu être mesurés à*

Cuiry-lès-Chaudardes et ce corpus exceptionnel, enrichi par celui des autres sites rubanés de la vallée de l'Aisne, permet de différencier nettement les espèces.

Y. Lignereux.— 1) **Le chien (chasseur) a livré quelques restes, de même que l'homme (restes épars, hors sépulture) : il n'y a pas de raison de penser que le premier a été consommé.** 2) **Les maisons de type long, fortement corrélées à l'élevage, n'étaient-elles pas longues parce qu'abritant aussi la bergerie ? La paléoparasitologie pourrait donner des éléments de réponse (parasites d'animaux).**

L. Hachem.— 1) *Il est effectivement admis que le chien n'est pas consommé à l'époque du rubané, cependant on ne peut exclure une consommation anecdotique de cet animal.*

2) *L'hypothèse d'une maison-bergerie à déjà été soulevée en se basant sur l'argument du renforcement de la partie arrière (tranchée de fondation). L'analyse des sédiments pour la paléoparasitologie serait effectivement intéressante, mais il n'y a plus de sol ancien qui aurait pu garder les traces de l'installation des animaux à l'intérieur des habitations. Une étude des sédiments provenant des fosses latérales est en cours pour le site néolithique de Pontavert (Aisne).*